

GROUPE DU PORTÉ-PAROLE
SPRECHERGRUPPE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

NOTE D'INFORMATION • INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG
NOTA D'INFORMAZIONE • TER DOCUMENTATIE • INFORMATION MEMO

SPOKESMAN'S GROUP VERSIJE VAN DE WOORDVOERDER
Brussels December 1969

Labour costs in the Six

A. LINEARISCHEN UND SPANNENDE

B. VERGLEICHENDEN UND VERSCHIEDENEN

In 1968 the Statistical Office of the European Communities published the preliminary results of its 1966 survey of labour costs in industry. Details of these results have now been made available in an issue of Social Statistics (No. 4/1969) which brings together under one cover a mass of comparable information for every industry - level and pattern of labour costs, working time and hours, numbers of manual workers and employees, number and size of firms.

In industry as a whole there was no great difference in the simple total cost of wages and salaries per man-hour in Germany, Belgium and the Netherlands and France: Bfrs.88 in Germany, Bfrs.86 in Belgium, Bfrs.85 in the Netherlands and Bfrs.84 in France. The figure for Italy, however, was considerably lower (Bfrs.73) and that for Luxembourg considerably higher (Bfrs.97).

The situation cannot, however, be judged solely on the basis of this general assessment, which conceals widely differing situations. The SOEC publication highlights the numerous disparities in labour costs when individual industries and firms of different size are compared.

The disparities between industries even in one country are, as has sometimes been mentioned, considerable. The total wages and salaries bill per man-hour can lie anywhere within the brackets given below:

Germany: Between Bfrs. 65 and Bfrs. 124 and Luxembourg: Between Bfrs. 46 and Bfrs. 151

France: " " 52 " " 155

Italy: Between Bfrs. 48 and Bfrs. 124

Netherlands: Between Bfrs. 53 and Bfrs. 147 and Belgium: Between Bfrs. 54 and Bfrs. 174

Luxembourg: " " 46 " " 151

These figures are the result of last year's survey and do not include the latest figures for 1969. The survey is conducted at no less than 1000 firms and covers all branches of industry, agriculture, mining, construction, building, etc. The figures are expressed in terms of average monthly earnings per hour worked.

Generally speaking, the industries with the heaviest wages and salaries bills are those employing little or no female labour. It is evident, too, that the cost brackets are much narrower in Germany than in the other countries, particularly France.

Within a given industry labour costs may also vary considerably with the size of establishments. There is a distinct tendency for costs to increase with size. To quote one example, in the transport equipment industry total costs per hour worked are anything from 23% to 45% higher in large firms than in small ones, the actual percentage varying from country to country.

Moreover, the ratio between labour costs for manual workers and those for employees is far from being the same in all six countries. In France and in Italy one hour of an employee's time costs the same as 1.9 hours of a manual worker's time, but this ratio is 1.7 in Belgium and in Luxembourg, 1.6 in the Netherlands and only 1.4 in Germany.

The analysis is not however confined to differences in the level of costs; it also examines the structure of costs, all the constituent elements of which are measured and set out with considerable precision. This makes it possible, amongst other things, to establish what direct wages are paid to a worker and what proportion of total costs this direct wage represents. Similarly, a comparison of cost structures shows that employers' social security contributions still represent a particularly high proportion of the total wages and salaries bill in France and in Italy.

The survey also provides statistics - by country and broken down by industry - for the annual number of hours worked. Generally speaking, as far as manual workers are concerned, the number of hours actually worked each year seem to be higher in France than anywhere else. Next comes Luxembourg, followed in turn by the Netherlands, Belgium, Italy, and Germany. In Germany, the annual number of hours worked is some 10% lower than the number in France, while unit costs per hour are some 20% higher. France also heads the table for agreed or normal hours worked by employees, but in this instance the gap between France and the other five is not as marked as in the case of manual workers.

This publication provides those interested in problems of labour economics with a wealth of useful statistics. More specifically, it will make it possible for both sides of industry to produce detailed comparisons of wage costs, earnings and working hours in their particular firm or industry and those prevailing in other industries and in other Community countries.

These results need to be related to those of the first Community survey on the breakdown of wages and to the structure of the labour force (age, sex, qualifications, seniority in the firm and so on) published elsewhere. They may help to explain why average costs differ from industry to industry and from country to country.

GROUPE DU PORTE-PAROLE
SPRECHERGRUPPE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDEREN
SPOKESMAN'S GROUP

NOTE D'INFORMATION • INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG
NOTA D'INFORMAZIONE • TER DOCUMENTATIE • INFORMATION MEMO

Bruxelles,
le 10
décembre 1969.

Bruxelles, décembre 1969.

En 1968, l'Office statistique des Communautés européennes avait publié les résultats préliminaires de son enquête sur les coûts de la main-d'œuvre dans l'industrie en 1966. Il vient maintenant d'en diffuser les résultats détaillés dans un volume (Statistiques sociales n°4/1969) rassemblant une quantité d'informations comparables au stade de chaque industrie; niveaux et structure des coûts de main-d'œuvre, durée du travail, effectifs ouvriers et employés, nombre et taille des établissements.

En 1966, pour l'industrie considérée dans son ensemble, le niveau moyen de la charge salariale totale (ouvriers + employés), rapportée à l'heure de travail, n'était pas alors sensiblement différent en Allemagne (88 Fb), en Belgique (86 Fb), aux Pays-Bas (85 Fb) et en France (84 Fb). Par contre, ce coût global était nettement inférieur en Italie (73 Fb), tandis qu'il levait atteignait 97 Fb au Luxembourg.

Mais l'on ne peut uniquement s'en tenir à cette appréciation générale qui recouvre des situations particulières très différentes. La présente publication a précisément pour but de mettre en évidence les nombreuses disparités entre les coûts de main-d'œuvre lorsque l'on considère distinctement chaque industrie, l'importance des établissements et les coûts pour les ouvriers ou pour les employés.

Entre industries, à l'intérieur d'un même pays, les différences sont parfois considérables : la charge salariale totale (ouvriers + employés) par heure de travail peut ainsi varier,

en Allemagne, de 65 à 124 Fb,
en France, de 52 à 155 Fb,
en Italie, de 48 à 124 Fb,
aux Pays-Bas, de 53 à 147 Fb,
en Belgique, de 54 à 174 Fb,
au Luxembourg, de 46 à 151 Fb.

D'une manière générale, on constate que ce sont les industries où la main-d'œuvre féminine est peu nombreuse ou inexistante qui ont les charges les plus lourdes. Par ailleurs, on peut voir que l'éventail des coûts moyens est beaucoup plus resserré en Allemagne que dans les autres pays et surtout qu'en France.

A l'intérieur d'une même industrie, les coûts de main-d'œuvre sont également susceptibles de différer fortement en fonction de l'importance des établissements et montrent une nette tendance à s'accroître avec la taille de ceux-ci. Pour ne citer qu'un seul exemple, dans l'industrie fabriquant du matériel de transport, le coût total par heure de travail dans les grands établissements est, selon les pays, supérieur de 23 à 45 % à celui des petits établissements.

De plus, le rapport entre la charge salariale pour un ouvrier et pour un employé est loin d'être identique dans tous les pays : si en France et en Italie, un employé coûte en général par heure de travail environ l'équivalent d'1,9 heure de travail d'ouvrier, ce rapport est de 1,7 en Belgique et au Luxembourg et de 1,6 aux Pays-Bas; en Allemagne il n'est que de 1,4.

Mais l'analyse n'est pas limitée aux seules différences entre les niveaux des coûts; elle porte également sur la structure des coûts, dont tous les éléments constitutifs sont mesurés et détaillés avec beaucoup de précision. Ceci permet notamment de déterminer aussi bien le montant du salaire direct versé au travailleur que la part du coût total que représente ce même salaire direct. Dans le même ordre d'idées, la comparaison de la structure des coûts fait apparaître que la part relative des contributions patronales de sécurité sociale dans la charge salariale totale continue à demeurer particulièrement élevée en France et en Italie.

L'enquête fournit enfin des données, détaillées également par industrie, sur la durée annuelle du travail. En général, la durée annuelle du travail effectif des ouvriers y apparaît comme étant en France plus longue que partout ailleurs. Après viennent dans l'ordre : le Luxembourg, les Pays-Bas, la Belgique, l'Italie et l'Allemagne. Dans ce dernier pays, le nombre annuel des heures de travail est inférieur d'environ 10 % à ce qu'il est en France, alors que le coût unitaire de cette même heure de travail y est toutefois supérieur de quelque 20 %. Pour ce qui concerne la durée conventionnelle ou usuelle du travail des employés, c'est également en France que le nombre d'heures est le plus élevé. Toutefois, les différences avec les autres pays ne sont pas, dans ce cas, aussi importantes que pour les ouvriers.

Une analyse plus细緻的, avec une plus grande précision et détaillant aussi les (salaires et revenus) deux catégories suivantes : les salariés permanents dans les firmes, tant dans l'industrie que

les services, et les salariés non permanents, tels que les saisonniers, les travailleurs indépendants, les travailleurs autonomes et les travailleurs domestiques.

Si le point de vue de l'assistance sociale, l'ordre chronologique et les implications de l'impôt sur le revenu sont évidemment toujours en cause, il est intéressant que rien n'est fait pour empêcher les organismes de sécurité sociale de faire face à la situation de l'impôt sur le revenu aérien qui peut être considérable.

Cette analyse bâtie sur l'assistance sociale, l'ordre chronologique et les implications de l'impôt sur le revenu peut être complétée par l'analyse de l'assurance maladie et de l'assurance vieillesse. Ces deux dernières sont également étudiées dans l'enquête, mais avec moins de détail que l'assurance maladie. L'assurance vieillesse est étudiée dans l'enquête, mais avec moins de détail que l'assurance maladie.